



## CONSEIL COMMUNAL DE MIES

### Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 29 mars 2017, le Conseil communal de MIES

- **élit** Hubert Jochaux du Plessix, Alexandra Hepp, Mathieu Bertinat, Pierre Bignens, Rémy Clavien, Philippe Meier, Jean-Pierre Streit, membres de la Commission consultative en matière de déchets.
- **décide** d'autoriser la Municipalité à faire entreprendre les travaux d'aménagement d'une place de parcage pour deux-roues, d'un trottoir traversant au débouché du chemin Sous-Voie et au P+R de la Commune,

de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 324'000.--

de prélever ce montant sur la trésorerie courante. Cet investissement sera amorti de deux façons : soit pour des installations qui relèvent du génie civil sur la période usuelle de 30 ans et pour les installations mobiles en relation avec l'installation mobilière sur une période de 10 ans.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal.

Mies, le 29 mars 2017

Le Président

La Secrétaire

Y. LUGINBÜHL

G. SAGNA